

*Vincent Regnault, Avocat
Conseiller juridique principal
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3102
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vregnault@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR COURRIER

Le 9 juin 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en commandite Gaz
Métro à compter du 1^{er} octobre 2011
Notre dossier : 312-00458
Dossier Régie : R-3752-2011**

Chère consœur,

Nous accusons bonne réception de la demande de renseignements no. 2 de S.É.-AQLPA relativement à la pièce confidentielle Gaz Métro-11, Document 1. Gaz Métro verra, dans les délais déjà fixés par la Régie, à traiter cette demande.

Par ailleurs, dans sa lettre du 6 juin, le procureur de l'intervenante demande s'il est possible que cette demande de renseignements soit rendue publique. Gaz Métro ne consent pas à cette demande et s'attend à ce que l'Engagement de confidentialité et de non-divulgateion (« Engagement ») auquel ont souscrit les représentants de S.É.-AQLPA soit respecté intégralement.

D'ailleurs, nous comprenons que madame Brigitte Blais n'aura pas accès à la pièce confidentielle à défaut d'avoir signé l'Engagement.

Nous vous prions d'accepter, chère consœur, nos salutations distinguées.



Vincent Regnault
VR/mb